



Le Projet d'échange en création du Réseau CanDanse

Aperçu :

Le Projet d'échange en création CanDanse (PEC) est une initiative de diffuseurs pour faciliter des échanges artistiques enrichissants entre des artistes de différentes communautés au Canada.

Avis aux artistes : Bien que ce soit les diffuseurs qui font les demandes de PEC, les artistes sont invités à proposer des PEC particuliers directement à leur organisation membre CanDanse régionale/locale. Pour trouver les membres, consultez le répertoire en ligne : http://www.candanse.ca/member_organizations

Description du projet :

Trois membres CanDanse (diffuseurs d'accueil) de différents lieux géographiques (communautés d'accueil) se réunissent pour sélectionner trois artistes ou groupes d'artistes pour recevoir ou participer à un échange artistique donné. Le projet fournit un soutien financier aux activités et aux spectacles dans le cadre de l'échange au sein des communautés d'accueil des diffuseurs.

Exemples : Ces exemples ne sont pas exhaustifs ; les participants sont libres de définir leur PEC, tout en respectant les critères d'admissibilité ci-dessous.

Exemple 1 – Trois artistes/compagnies représentés par trois diffuseurs d'accueil voyagent ensemble aux trois communautés d'accueil où le travail de chacun des artistes est présenté. Les présentations peuvent être individuelles ou faire partie d'un même programme. Cependant, les artistes devraient s'engager mutuellement dans des activités de médiation et de développement professionnel en plus de leurs spectacles.

Exemple 2 – Un artiste ou un groupe d'artiste est choisi pour offrir des activités de développement professionnel à un artiste ou à un groupe d'artistes dans trois communautés d'accueil. Les activités de développement professionnel peuvent donner lieu à un spectacle ou non. Il est attendu que les artistes des trois communautés participent à des activités de développement professionnel qui ne leur sont pas habituellement accessibles.

Échéance :

La date limite est fixée chaque année après la réunion annuelle.

Critères d'admissibilité :

- Le projet doit répondre aux critères soulignés dans la description de projet ci-dessus.
- Les trois diffuseurs d'accueil doivent chacun contribuer 5 500 \$ au projet.
- Le réseau CanDanse soutient un PEC par année et offre une somme équivalant à l'ensemble des contributions des diffuseurs d'accueil, jusqu'à un maximum de 16 500 \$.

Présentation d'un projet :

Trois diffuseurs d'accueil proposent un projet au siège social du réseau CanDanse avec l'information suivante :

- Les noms des membres CanDanse participants, et une confirmation écrite et signée de leur participation et de leur contribution financière.
- Les noms et courtes biographies des artistes participants.
- Une description de projet qui explique comment les artistes et les communautés d'accueil en profiteront (jusqu'à 1 000 mots).
- Un bref énoncé signé par chaque artiste ou groupe d'artistes qui explique leurs objectifs pour le projet (jusqu'à 500 mots).
- Un budget du projet, jusqu'à un maximum de 33 000 \$ (voir le modèle ci-joint).
- Un plan de travail.

Frais admissibles :

Lorsque vous préparez un budget, veuillez consulter la liste suivante de frais admissibles :

compris dans le budget de 33 000 \$	frais additionnels pour le diffuseur
<ul style="list-style-type: none"> • Cachets des artistes et frais de gestion (chorégraphe, interprète, directeur de tournée, directeur de programme, accompagnateur) • Frais de studio • déplacement, hébergement et per diem • matériaux publicitaires • dépenses administratives liées au projet (téléphone, courrier, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • frais de présentation tels que la location de salle, l'équipe technique et l'équipe d'accueil • frais de fonctionnement

Processus de sélection :

Un membre désigné du conseil d'administration de CanDanse s'assure que toutes les demandes sont conformes aux critères du PEC.

Le conseil d'administration fait une sélection et recommande un financement. Si un membre du conseil participe à un projet, il ou elle ne fait pas partie du processus de sélection.

Le directeur de programme CanDanse aide à la coordination du projet selon le besoin. Les diffuseurs d'accueil et le siège social déterminent la répartition des tâches au début du projet.

Le réseau CanDanse tient remercier les organismes suivants pour l'appui financier qu'ils lui accordant:



Canada Council
for the Arts

Conseil des Arts
du Canada



Canadian
Heritage

Patrimoine
canadien